

Premiers coups durs pour Amazon en France et à Bruxelles

10 novembre 2020



La compagnie Amazon vient de subir plusieurs revers. En Alsace et à Rouen, ses projets d'entrepôts géants ont été recalés. Et à Bruxelles, la Commission européenne a lancé deux enquêtes contre la firme américaine pour abus de position dominante.

Si Amazon continue de profiter de la crise sanitaire pour accroître sa part de marché en France, le géant du commerce en ligne a subi récemment plusieurs déconvenues.

La **construction d'un méga entrepôt à Ensisheim** en Alsace a finalement été abandonnée face à une opposition grandissante. Le 5 novembre, une centaine de personnes — des élus locaux, des commerçants et des militants écologistes — ont manifesté à Colmar, devant la préfecture du Haut-Rhin contre la multinationale. Le même jour, **sur BFM TV**, Frédéric Duval, le directeur général d'Amazon France, annonçait que son entreprise n'avait jamais eu de projet en Alsace.

Les Amis de la Terre ont pourtant collecté **plusieurs documents et témoignages** qui montrent qu'Amazon souhaitait s'installer à Ensisheim. Selon Alma Dufour, porte-parole de l'association, *« l'élargissement du front d'opposition ainsi que la certitude que les opposants iraient en justice, pourrait expliquer cette décision. Un recours aurait retardé le projet pendant au moins un an »*.

À Rouen, les polémiques autour d'une nouvelle plateforme Amazon prennent aussi de l'ampleur. Si, après l'enquête publique, le commissaire-enquêteur a rendu le 20 octobre un avis favorable, de nombreuses critiques se sont fait entendre. La métropole de Rouen Normandie s'est prononcée contre l'implantation de l'entrepôt de 160.000 m². Le service départemental d'incendie et de secours a également rendu **un rapport alarmant pointant des défaillances en cas d'incendie** et la Mission régionale d'autorité environnementale (MREA) a évoqué *« un impact important sur les émissions de gaz à effet de serre, les ressources minérales et la qualité de l'air »*.

La Commission européenne attaque Amazon pour abus de position dominante en France et Allemagne



Margrethe Vestager : "Amazon a illégalement abusé de sa position dominante."

Au niveau institutionnel, la multinationale doit affronter aussi la Commission européenne. Mardi 10 novembre, lors d'une conférence de presse, la commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager, a annoncé qu'une enquête était ouverte contre Amazon pour distorsion de concurrence et abus de position dominante.

La Commission cible la double casquette d'Amazon, qui est à la fois détaillant et place de marché :

Lorsqu'un vendeur décide de mettre ses produits sur Amazon, cette plateforme va accumuler des informations sur leurs clients dans le même temps. Normalement, les détaillants doivent eux investir beaucoup pour connaître leur public. Ce n'est pas le cas d'Amazon.

Ce rôle double induit une distorsion de la concurrence dans la mesure où Amazon commercialise les mêmes produits que des commerçants qui recourent à ses services.

« Nous devons veiller à ce que les plateformes jouant un double rôle et détenant un pouvoir de marché, comme Amazon, ne faussent pas la concurrence. Les données relatives à l'activité des vendeurs tiers ne devraient pas être utilisées au bénéfice

d'Amazon lorsque celle-ci agit en tant que concurrente de ces vendeurs », a dit la commissaire Margrethe Vestager.

Lire aussi : [L'empire d'Amazon s'étend en France : l'enquête de Reporterre](#)

Source : *Reporterre*

Photo : Conférence de presse de Margrethe Vestager. *La Libre Belgique*

- Emplacement : [Accueil](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Premiers-coups-durs-pour-Amazon-en-France-et-a-Bruxelles>